

CONSTITUTION

BALCI ET FILS TOITURES

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE: BALCI ET FILS TOITURES. FORME : Société par actions simplifiée. SIÈGE SOCIAL: 3, rue d'Ottmarsheim 68100 MULHOUSE. OBJET SOCIAL: Travaux de toitures, couvertures, zingueries, étanchéité. DURÉE : 99 années. CAPITAL : 1000euros. PRÉSIDENT : Monsieur BALCI Emre, Cem, domicilié 25, rue Turgot à ILLZACH (68110), est nommé président de la société pour une durée indéterminée. IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Mulhouse. Admission aux Assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Les actions ne peuvent être transférées entre associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.

Le Président

KARA EMBALLAGES

Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 euros 9A, rue de l'III 68350 Brunstatt RCS Mulhouse

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été constituée une société par actions simplifiée : Dénomination : KARA EMBALLAGES. Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 9A rue de l'III 68350 Brunstatt. Objet : Achat et vente de produits, d'emballages biodégradable, la représentation de toutes fabriques et de toutes usines, le négoce de tous produits alimentaires et non alimentaires. L'import-export, l'achat, la vente, le négoce, la livraison de tous produits importés ou exportés non soumise à la réglementation en vigueur le tout directement ou indirectement. Durée : 99 ans. Capital : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros. Président : Mme DEMIR Mélinda, née le 11/08/2005 à Strasbourg (67), de nationalité française, demeurant 8 rue de Lupstein 67200 Strasbourg. Immatriculation : au RCS de Mulhouse. Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Pour avis Le président

SCI AIR DE LA THUR

Suivant acte reçu par Me Bertrand TACZANOWSKI, notaire associé à DELLE (90100) 3C Rue Eugène Claret, le 26/07/2023, a été constituée la société civile immobilière dénommée "AIR DE LA THUR", siège social : HARTMANNSWILLER (68500), 26 route de Bollwiller. Capital social : 2.000,00€ Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de l'immeuble à usage industriel, commercial et artisanal sis à 68840 PULLVERSHEIM, 5006, rue de Guebwiller. Durée : 99 ans. Cessions de parts soumises à l'agrément de la société sauf entre associés et leurs descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint pacsé ou marié d'un associé. Gérant : M. Fabien HOLDER, demeurant à HARTMANNSWILLER (68500), 26 route de Bollwiller. Immatriculation au RCS de COLMAR. Pour avis, Me TACZANOWSKI.

SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ Notaires associés 10 Avenue de Gaulle 68150 RIBEAUVILLE Tél 03 89 73 60 51

GFA GANZINOTTI

Selon acte reçu par Maître Jean-Paul ZOBLER, notaire associé à RIBEAUVILLE, le 24 août 2023, il a été constituée une société aux caractéristiques suivantes : Dénomination : GFA GANZINOTTI. Forme : Groupement Foncier Agricole. Capital : 834.000,00 € divisé en 834 parts de 1 000,00 € chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. Apports en nature : la pleine propriété d'immeubles ruraux sis à SELES TAT KINTZHEIM, CHATENOIS, ORSCHWILLER et SAINT-HIPPOLYTE, d'une surface globale de 94ha 48a 16ca pour une valeur totale de 834.000,00 €. Siège : 67600 SELESTAT, route de Comar. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles. Cession de parts sociales : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail. Toute autre cession à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. Gérant : Monsieur Matthieu KOHLER, demeurant à 67600 SELESTAT, route de Colmar. Immatriculation : RCS de COLMAR Pour avis : Jean-Paul ZOBLER, notaire.

MILAE

Avis est donné de la constitution de la Société Civile dénommée MILAE : Capital Social : 100 Euros entièrement souscrit en numéraire; Objet Social : Toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières, commerciales, industrielles, financières, libérales ou agricoles - La gestion de ces participations par tous moyens à sa convenance, acquisition et administration - La gestion de trésorerie, de titres et valeurs mobilières de quelque nature qu'elles soient -Placements financiers et gestion de ses propres portefeuilles financiers - Toutes opérations de quelque nature que ce soit ayant trait directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées. Siège social : 4, rue du Rudenwadel à COLMAR (68000) ; Durée : 99 ans ; Cession de Parts Sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société et même au profit de descendants, ascendants, et conjoints d'associés, qu'avec le consentement de la société exprimé à l'unanimité des associés. Les clauses relatives à l'agrément de certains cessionnaires de parts sociales font l'objet des dispositions de l'article 12 des statuts; Gérant : Madame Isabelle MELIN née MEYER, demeurant à COLMAR (68000) - 4, rue du Rudenwadel Pour avis

NEW HORIZON

Avis est donné de la constitution de la Société Civile dénommée NEW HORIZON; Capital Social : 100 Euros entièrement souscrit en numéraire; Objet Social : Toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières, commerciales, industrielles, financières, libérales ou agricoles - La gestion de ces participations par tous moyens à sa convenance, acquisition et administration - La gestion de trésorerie, de titres et valeurs mobilières de quelque nature qu'elles soient -Placements financiers et gestion de ses propres portefeuilles financiers - Toutes opérations de quelque nature que ce soit ayant trait directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées. Siège social : 4, rue du Rudenwadel à COLMAR (68000); Durée : 99 ans ; Cession de Parts Sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société et même au profit de descendants, ascendants, et conjoints d'associés, qu'avec le consentement de la société exprimé à l'unanimité des associés. Les clauses relatives à l'agrément de certains cessionnaires de parts sociales font l'objet des dispositions de l'article 12 des statuts; Gérant : Madame Isabelle MELIN née MEYER, demeurant à COLMAR (68000) - 4, rue du Rudenwadel Pour avis

WZ

Société par actions simplifiée Au capital de 3.000 euros Siège social : 96 avenue d'Altkirch 68100 MULHOUSE Société en cours de constitution RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP du 23 août 2023 il a été constituée une SAS dénommée : WZ

Capital social : 3.000 euros. Siège social : 96 avenue d'Altkirch. Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger l'acquisition de tous immeubles bâtis et non bâtis, la construction, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social ; l'octroi de toutes hypothèques et de garanties sur les actifs sociaux ; l'aliénation au moyen de ventes, échanges ou apport en société de ceux des immeubles devenus inutiles à la société ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant les dites activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Président : M. Hervé WUNNENBURGER demeurant 17 rue de la Montagne 68270 HOCHSTATT Directeur Général : M. Romain ZISCH demeurant 17 rue Joseph Koelbert 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

MK AGENCEMENT

Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000 euros Siège social : 5 Impasse du Centre 68740 BLODELSHEIM Société en cours de constitution

Par acte SSP en date du 01/09/2023, il a été constituée une SARL dénommée: MK AGENCEMENT. Objet social : Conception, vente et pose de cuisines, placards et aménagements intérieurs ainsi que la fourniture des appareils électroménagers et tout matériel se rapportant à ces activités. Siège social : 5 Impasse du Centre. Capital : 1 000 euros. Gérance : M. Mickaël KLEIN demeurant 5 Impasse du Centre 68740 BLODELSHEIM. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Colmar

BAREME

Avis est donné de la constitution de la Société Civile dénommée BAREME : Capital Social : 100 Euros entièrement souscrit en numéraire; Objet Social : Toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières, commerciales, industrielles, financières, libérales ou agricoles - La gestion de ces participations par tous moyens à sa convenance, acquisition et administration - La gestion de trésorerie, de titres et valeurs mobilières de quelque nature qu'elles soient -Placements financiers et gestion de ses propres portefeuilles financiers - Toutes opérations de quelque nature que ce soit ayant trait directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées. Siège social : 16C, Niklausbrunn Pfad à COLMAR (68000) ; Durée : 99 ans ; Cession de Parts Sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société et même au profit de descendants, ascendants, et conjoints d'associés, qu'avec le consentement de la société exprimé à l'unanimité des associés. Les clauses relatives à l'agrément de certains cessionnaires de parts sociales font l'objet des dispositions de l'article 12 des statuts ; Gérant : Monsieur Thierry BARBARAS, demeurant à COLMAR (68000) - 16C, Niklausbrunn Pfad Pour avis

DUPLYKA

Société par actions simplifiée Au capital de 10.000 euros Ayant son siège social 2 place de la République - 68130 ALTKIRCH En cours d'immatriculation RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP du 18 août 2023 il a été constituée une SAS dénommée : DUPLYKA

Capital social : 10.000 euros. Siège social : 2 place de la République 68130 ALTKIRCH. Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger le commerce de détail d'optique ; la vente, location de tous articles d'optique ; lunetterie, photographie, cinéma, son, audio-visuels et accessoires ; l'exploitation, directement ou indirectement de tous fonds de commerce d'optique, lunetterie, audioprothèse, photographie et instruments de précision et de toute activité pouvant s'y rattacher. Et de manière générale, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique ou financière se rattachant à l'objet indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Président : M. Ludovic KLEIN demeurant 4 rue Morschwiller-Le-Bas 68200 MULHOUSE Directeur Général : M. David PIMENTA demeurant 3 rue Kerlisweg 68440 BRUEBACH Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

BARTHI

Avis est donné de la constitution de la Société Civile dénommée BARTHI. Capital Social : 100 Euros entièrement souscrit en numéraire; Objet Social : Toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières, commerciales, industrielles, financières, libérales ou agricoles - La gestion de ces participations par tous moyens à sa convenance, acquisition et administration - La gestion de trésorerie, de titres et valeurs mobilières de quelque nature qu'elles soient - Placements financiers et gestion de ses propres portefeuilles financiers - Toutes opérations de quelque nature que ce soit ayant trait directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées. Siège social : 16C, Niklausbrunn Pfad à COLMAR (68000) ; Durée : 99 ans ; Cession de Parts Sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société et même au profit de descendants, ascendants, et conjoints d'associés, qu'avec le consentement de la société exprimé à l'unanimité des associés. Les clauses relatives à l'agrément de certains cessionnaires de parts sociales font l'objet des dispositions de l'article 12 des statuts ; Gérant : Monsieur Thierry BARBARAS, demeurant à COLMAR (68000) - 16C, Niklausbrunn Pfad Pour avis

BARGEO

Avis est donné de la constitution de la Société Civile dénommée BARGEO; Capital Social : 100 Euros entièrement souscrit en numéraire; Objet Social : Toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières, commerciales, industrielles, financières, libérales ou agricoles - La gestion de ces participations par tous moyens à sa convenance, acquisition et administration - La gestion de trésorerie, de titres et valeurs mobilières de quelque nature qu'elles soient - Placements financiers et gestion de ses propres portefeuilles financiers - Toutes opérations de quelque nature que ce soit ayant trait directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées. Siège social : 19, chemin du Mittelberg, à MÜHLBACH SUR MUNSTER (68380); Durée : 99 ans ; Cession de Parts Sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société et même au profit de descendants, ascendants, et conjoints d'associés, qu'avec le consentement de la société exprimé à l'unanimité des associés. Les clauses relatives à l'agrément de certains cessionnaires de parts sociales font l'objet des dispositions de l'article 12 des statuts ; Gérant : Monsieur Thierry BARBARAS, demeurant à COLMAR (68000) - 16C, Niklausbrunn Pfad Pour avis

ODYSSEE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 13 rue des Vosges Wintzfelden 68570 SOULTZMATT RCS COLMAR

Par acte sous seing privé en date à SOULTZMATT du 27/07/2023, il a été constitué la Société ODYSSEE, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège situé 13 rue des Vosges Wintzfelden 68570 SOULTZMATT et dont l'objet social est : la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés, filiales et affaires, l'assistance à ses filiales et toutes opérations de trésorerie. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément du Président. Président : Monsieur Gautier KRUST, demeurant 13 rue des Vosges Wintzfelden 68570 SOULTZMATT. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Colmar. Pour avis, le président.

ACDC

Avocats Cabinet Défense Conseil Société Civile Immobilière au capital de 1.000 euros Siège social : 7 rue Kleber 68000 COLMAR

AVIS DE CONSTITUTION. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COLMAR du 11 août 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : ACDC (Avocats Cabinet Défense Conseil). Siège social : 7 rue Kleber à 68000 COLMAR. Objet social : l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Estelle DIOP demeurant 1 Chemin Hirzensteg à 68000 COLMAR et Monsieur Harold CHARPENTIER, demeurant 221A La Chapelle à 68910 LABAROCHE. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales pour toutes les cessions. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR. Pour avis La Gérance

SCI SEMADE

Société Civile Immobilière au capital de 100 euros 76, rue Lavoisier 68200 Mulhouse RCS MULHOUSE

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE : SCI SEMADE. FORME : Société Civile Immobilière. CAPITAL : 100 euros divisé en 100 parts sociales d'un euro, chacune entièrement souscrites et libérées en numéraires. SIEGE SOCIAL : 76, rue Lavoisier 68200 Mulhouse. OBJET SOCIAL : L'acquisition, vente, location de biens immobiliers, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, des biens désignés. L'entretien et éventuellement, l'aménagement de ces biens. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. GERANCE : Monsieur ERDEN Adem né le 13/10/1970 à Turhal (Turquie), de nationalité française, demeurant au 26, rue de Rougennot 68200 Mulhouse. IMMATICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.

SCI ALEXIAN.H

9 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 68270 WITTENHEIM RCS MULHOUSE

Suivant acte sous signatures privées à MULHOUSE, en date du 24 août 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI ALEXIAN.H. Forme : Société Civile Immobilière. Capital : MILLE EUROS (€ 1 000,-) divisé en CENT (100) parts sociales de DIX EUROS (€ 10,-) de valeur nominale chacune, numérotées de 1 à 100. Siège social : 68270 WITTENHEIM - 9 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Objet : - la propriété, l'administration, l'exploitation directe, l'exploitation par bail, location ou autrement, et la mise en valeur d'immeubles ; - l'achat, la construction et la location de tous immeubles urbains ou ruraux. Durée : quatre-vingt-dix-neuf années. Apports en numéraire : MILLE EUROS (€ 1 000,-). Gérant Titulaire : Monsieur Eric HERTZOG demeurant à 68100 MULHOUSE - 4 rue Jacques Preiss. Clauses d'agrément de cession de parts : - libre entre associés - agrément de l'assemblée générale extraordinaire en cas de cession à des tiers non associés. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE. Pour avis

PALILOMA

Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros 24 rue Saint Nicolas 68340 RIQUEWIHR

Aux termes d'un acte sous seing privé à RIQUEWIHR en date du 25/08/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : PALILOMA. Forme : Société à responsabilité limitée. Objet : Holding. Siège social : 24 rue Saint Nicolas 68340 RIQUEWIHR. Capital : 1000 euros. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. Gérant : M GORISSE Bruno, demeurant 24 rue Saint Nicolas 68340 RIQUEWIHR. Mention sera faite au RCS : Colmar

pour avis, Le Gérant

ROYAL BLUE

Sas au capital de 1 000 € (68580) SEPOIS-LE-BAS 02 rue du GMA RCS de Mulhouse

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28-08-2023 été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : ROYAL BLUE. Capital social : 1 000 euros. Forme : Société par Actions Simplifiée. Siège social : (68580) SEPOIS-LE-BAS - 02 rue du GMA. Objet : l'exploitation de tout fonds de café, bar, salon de thé - débit de boisson avec licence IV ; - épicerie, petite restauration à consommer sur place ou à emporter ; - dépôt de pain et de viennoiseries avec possibilité de service de livraison. Président : Monsieur JANOJKIC Silvian demeurant à (68580) UEBERSTRASS - 30 Grand'Rue. Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables et transmissibles. Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées générales sur justificatif de son identité. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

BELKLE RAMONAGE

Par acte SSP en date du 28/08/2023, il a été constituée une SARL dénommée: BELKLE RAMONAGE. Objet social : Travaux de ramonage. Siège social : 136 Faubourg de Mulhouse - 68260 KINGERSHEIM. Capital : 1 000 euros. Gérance : M. BELKLE Antoine, Stéphane, Alain et M. BELKLE Antoine, Yves, Lucien, tous deux demeurant 136 Faubourg de Mulhouse - 68260 KINGERSHEIM. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mulhouse

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES CONSEILS EN GESTION FINANCIÈRE ET ENTREPRISE FIBA HAUT RHIN 9, croisée des Lys 68300 SAINT LOUIS droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SOFRINGEST

Selon acte sous seing privé, en date à HESINGUE du 28.07.2023, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée : FORME : Société par Actions Simplifiée. DÉNOMINATION : SOFRINGEST. SIEGE SOCIAL : 2 Rue de Strasbourg - 68220 HESINGUE. OBJET : la souscription, l'achat, la vente et la gestion de titres ou droits sociaux dans toutes sociétés. DUREE : 99 années. CAPITAL SOCIAL : 185 000 euros. MODALITES DES DECISIONS COLLECTIVES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. ADMINISTRATION DE LA SOCIETE : Aux termes des statuts, a été nommé en qualité de premier président, Monsieur Jean-Sébastien SITTER, demeurant 9 Rue de la paix- 68130 BERENTZ-WILLER. IMMATICULATION : au RCS de MULHOUSE

CONSULTIM IT

Par acte S.S.P. en date du 24 août 2023 à Mulhouse, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : « CONSULTIM IT ». Forme : société par actions simplifiée. Capital social : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune. Apports : en numéraire uniquement. Siège social : 24, rue Josué Heilmann - 68200 MULHOUSE. Objet social : toutes prestations techniques et de consultant en matière informatique, dont activités pouvant relever des entreprises innovantes. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Présidence : Madame KECHICHE Marwa, demeurant 23 boulevard de l'Europe - 68100 MULHOUSE. Transmission des actions : les actions sont librement négociables. Immatriculation : la société sera immatriculée au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse. Pour avis, le Président

SCP "Alain WALD et Catherine ODOVICHETTI" Notaires associés 4 rue de Village-Neuf 68330 HUNINGUE Tél. 03 89 69 13 54

SCI CHRISTEN

Suivant acte reçu par Maître Christophe FRISCH, notaire salarié à HUNINGUE, le 28 août 2023, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI CHRISTEN. Forme : société civile. Capital social : 110.000,00 €, divisé en 1100 parts sociales de 100,00 € chacune. Siège social : HAGENTHAL LE BAS (68220), 4 rue des Vosges. Objet social : La propriété et la gestion à titre civil, l'acquisition, la prise à bail, la construction d'immeubles, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Apport des associés : Apport en nature d'un terrain situé à HESINGUE, cadastré Section 5 n° 504/5 et 505/5 avec 5,01 ares et évalué à 110.000,00 €. Co-gérants : M. Alexandre CHRISTEN, demeurant à HAGENTHAL LE BAS (68220), 4 rue des Vosges et M. Nicolas CHRISTEN, demeurant à HESINGUE (68220), 17 rue du Loup. Cession de parts sociales : Soumis à l'agrément de la gérance. Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de MULHOUSE. Pour insertion : Me Christophe FRISCH

AGENCE IFK 2

SAS AU CAPITAL DE 1 000 EUROS SISE AU 22 D ROUTE DE COLMAR 68320 FORTSCHWIHR EN COURS D'IMMATRICULATION AU RCS DE COLMAR

Suivant acte SSP du 07.08.2023 il a été constituée une SAS dénommée : AGENCE IFK 2. Capital social : 1 000 euros. Siège social : 22 D route de Colmar 68320 FORTSCHWIHR. Objet : La réalisation de toutes transactions immobilières et notamment de toutes opérations d'intermédiaire intervenant dans les opérations d'achat, de vente, d'échange, de sous-location ou de location d'immeubles de toutes natures et de fonds de commerce. L'achat, la vente en qualité de marchand de biens et la restauration d'immeubles. Président : Madame Valérie UMBHAUER demeurant 22B Grand Rue 68320 BISCHWIHR. Directeur général : Monsieur Léo KHODJA demeurant 8A rue de la Forêt 68320 FORTSCHWIHR. Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

AVENIR

Avis est donné de la constitution de la Société Civile dénommée AVENIR : Capital Social : 100 Euros entièrement souscrit en numéraire; Objet Social : Toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières, commerciales, industrielles, financières, libérales ou agricoles - La gestion de ces participations par tous moyens à sa convenance, acquisition et administration - La gestion de trésorerie, de titres et valeurs mobilières de quelque nature qu'elles soient - Placements financiers et gestion de ses propres portefeuilles financiers - Toutes opérations de quelque nature que ce soit ayant trait directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées. Siège social : 4, rue du Rudenwadel à COLMAR (68000) ; Durée : 99 ans ; Cession de Parts Sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société et même au profit de descendants, ascendants, et conjoints d'associés, qu'avec le consentement de la société exprimé à l'unanimité des associés. Les clauses relatives à l'agrément de certains cessionnaires de parts sociales font l'objet des dispositions de l'article 12 des statuts ; Gérant : Madame Isabelle MELIN née MEYER, demeurant à COLMAR (68000) - 4, rue du Rudenwadel Pour avis

EQUILIBRE 4F

Aux termes d'un acte sous seing privé du 28 août 2023, il a été constituée une société. Dénomination : EQUILIBRE 4F. FORME : Société à Responsabilité Limitée. SIEGE SOCIAL : 11, rue des Mésanges - 68210 MONTREUX-VIEUX APPORTS : Uniquement en numéraire pour 3 000 euros. CAPITAL SOCIAL : 3 000 euros, divisé en 300 parts sociales de 10 euros. DUREE : 99 ans. OBJET : La constitution et la gestion d'un patrimoine mobilier et/ou immobilier, la participation au capital de toutes sociétés civiles, commerciales ou industrielles, par voie de souscription, d'achat, d'échange et plus généralement l'acquisition et la gestion de tous titres négociables pouvant être émis tant en France qu'à l'étranger ; La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés et affaires, sous quelque forme que ce soit, notamment par souscription ou achats de droits sociaux, apports, créations de Sociétés ; La souscription et l'acquisition de titres de participation et de filiales à activités diversifiées, en vue de leur gestion ; L'assistance à ses filiales, comme à tout autre société ou entreprise en matière de gestion technique, financière, commerciale, informatique, documentaire et administrative. GERANCE : M. Fabien FORSTER, domicilié au 11, rue des Mésanges - 68210 MONTREUX-VIEUX. IMMATICULATION : au RCS de Mulhouse

CONSTITUTION suite

PROSPERA BUSINESS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000,00 €
Siège social : 11 Rue de Wittersdorf 68560 BETTENDORF
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BETTENDORF en date du 4 août 2023, il a été constituée une société par actions simplifiée avec un **DÉBUT D'ACTIVITÉ AU 1/10/2023** présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : PROSPERA BUSINESS,
SIEGE SOCIAL : 11 Rue de Wittersdorf, BETTENDORF (Haut Rhin)
OBJET : Prestations de conseils, accompagnement et management de transition auprès des entreprises. Conseils en stratégie, organisation, management, gestion marketing et commerciale de la conception à la mise en œuvre ;
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 2 000 euros
PRÉSIDENT : Pascal Bernard BUZON, demeurant 11 Rue de Wittersdorf, BETTENDORF (Haut Rhin),
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

NEWCO SOLUTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €
Siège : 52 rue de Dornach 68120 PFASTATT
RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé à PFSTATT en date du 29/08/2023 il a été constituée une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : NEWCO SOLUTIONS
Forme : SAS à associé unique
Capital : 1.000 €
Siège : 52 rue de Dornach – 68120 PFSTATT
Objet :

- l'acquisition de participations et la gestion actives de celles-ci, ainsi que les prestations de service de toute nature rendues au profit de ces participations, - le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement,
- et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser les développements de son patrimoine.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Transmission des actions : Toute cession des actions même entre associés est soumise au respect du droit de pré-emption conféré aux associés. Les actions ne peuvent être cédées à titre onéreux ou à titre gratuit, même entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés.
Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions démembrées appartient au nu-propriétaire pour toutes les décisions collectives, sauf pour celles concernant l'affectation des bénéfices de l'exercice ou il est réservé à l'utilisateur.
Président : M. Sergio FICARA – 5 rue de l'Alrain – 68760 WILLER SUR THUR
Immatriculation : RCS MULHOUSE.

ME CATHERINE PILET
Notaire
rue René Biéry
68550 SAINT-AMARIN

C3P

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire à SAINT-AMARIN, 2 rue René Biéry, le 25 août 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : C3P.
Le siège social est fixé à : FELLERING (68470), 56 grand rue.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENT TRENTE-HUIT MILLE TROIS CENTS EUROS (538 300,00 EUR).
Les apports sont en nature et en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur Sébastien COLLY demeurant à FELLERING (68470), 54 grand rue.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
Pour avis
Le notaire.

MODIFICATION

RHIN RHONE AUTOS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 40 000 euros
Siège Social : 14 Rue de Reiningue – 68310 WITTELSHEIM
RCS MULHOUSE 501 696 181

changement de commissaire aux comptes

En date du 31.01.2023 l'AGO a décidé de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant. Il n'a pas été procédé à leur remplacement.

Par conséquent, les mandats de M. Jean-Marie HUNCKLER, 65 Rue Jean Monnet – 68100 MULHOUSE, Commissaire aux comptes titulaire ; et de Mme Carole BRECH, 18 Rue du Sauvage – 68100 MULHOUSE, Commissaire aux comptes suppléant ; ont pris fin le 31.01.2023.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE. Pour avis.

JARDINERIE DES 2 VALLEES

Société par actions simplifiée au capital de 112 000 euros
porté à 98 368 euros
Siège social : Zone Horticole 68700 CERNAY
383 904 208 RCS MULHOUSE

Modification du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 juillet 2023 a décidé de réduire le capital social de 13 632 euros pour le ramener de 112 000 euros à 98 368 euros par voie de rachat et d'annulation de 1 704 actions.
Le Président, par délibération en date du 31 juillet 2023, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent douze mille euros (112 000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-huit euros (98 368 euros).
POUR AVIS
Le Président

SOCIETE HORTICOLE BALDECK

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : Route d'Aspach, 68700 CERNAY
335 108 155 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 juillet 2023, il résulte que :
- Monsieur Mathieu GRUNENWALD, demeurant 2 rue du Chêne, 68520 SCHWEIGHOUSE THANN a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur François BALDECK, démissionnaire.
- Il n'y a pas lieu de nommer un nouveau Directeur Général en remplacement de Monsieur Mathieu GRUNENWALD, démissionnaire.
- Monsieur Nicolas BRUCHLEN, demeurant 6 rue des Bleuets, 68700 ASPACH-LE-BAS, a été nommé en qualité de Directeur Général Délégué.
POUR AVIS
Le Président

CADEAU 68

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
porté à 20 000 euros
Siège social : 71 rue de Belfort 68700 CERNAY
534 796 354 RCS MULHOUSE

Modification du capital

L'AGE réunie en date du 20/07/2023 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 19 000 € par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 €)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt mille euros (20 000 €)

BASK FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 20 600 euros
Siège social : 9, rue du Temple 68300 SAINT LOUIS
789 694 387 RCS MULHOUSE

Modification du capital

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés prises par acte unanime en date du 05 août 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 31 octobre 2022, le capital social a été réduit d'une somme de 4 400 euros, pour être ramené de 25 000 euros à 20 600 euros par rachat et annulation de 44 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 25 000 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 20 600 euros
Pour avis La Gérance

FERMETURES BERGER

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 30.000,00 €
Siège social : 2 rue du Krebsbach 68230 WIHR-AU-VAL
R.C.S COLMAR TJ 411 109 937

Par décision du 26 juin 2023, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler les mandats venus à échéance de : - MK AUDIT, à 68000 COLMAR, 7 avenue de la Marne, Commissaire aux Comptes titulaire, - STRATEGIE GESTION ENTREPRISE, à 67300 SCHILTIGHEIM, 1 Allée de Stockholm Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis.
La Présidence

MJ EST

Société D'exercice Libéral À Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €
Siège social :
36 Rue Paul Cézanne Le Trident 68200 MULHOUSE
820 678 472 RCS MULHOUSE

Modification du capital

Suivant décisions de l'AGE du 28/06/2023, le capital social a été augmenté d'une somme de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille (499 000) euros, pour le porter de mille (1 000) euros à cinq cent mille (500 000) euros par incorporation de réserves. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

FIBA

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

KRONOSOL 15

Société par actions simplifiée au capital de 1 euro
porté à 236 721 euros
Siège social : 9 Croisée des Lys 68300 SAINT LOUIS
RCS de MULHOUSE – 813 802 410

Modification du capital

L'Associée Unique, dans ses décisions du 25.07.2023, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 236 720 € au moyen de l'émission de 236 720 actions nouvelles de valeur nominale de 1 € et a constaté le même jour la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 236 720 € Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence ; Ancienne mention : capital de 1 € Nouvelle mention : capital de 236 721 €
Mention sera faite au RCS de Mulhouse Pour avis

FIBA

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

WEBER LUBRIFIANTS

Société à responsabilité limitée au capital de 53 375 euros
Siège social : 38 rue de Mulhouse 68170 RIXHEIM
Transféré 3, Avenue de Bruxelles 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM
RCS MULHOUSE – 339 836 496

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 01.05.2023, le siège social a été transféré et l'article 4 des statuts a été modifié. D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :
Nouvelle mention :
Siège social :
Le siège social est fixé 3, Avenue de Bruxelles – 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM
Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

BASK FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 9, rue du Temple 68300 SAINT LOUIS
789 694 387 RCS MULHOUSE

Modification du capital

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés prises par acte unanime en date du 29 avril 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 17 juillet 2023 :
- le capital social a été réduit d'une somme de 10 600 euros, pour être ramené de 20 600 euros à 10 000 euros par rachat et annulation de 44 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 20 600 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 10 000 euros
- il a été constaté la démission de Monsieur Arnaud BODIER de ses fonctions de cogérant, et décidé de ne pas procéder à son remplacement
Pour avis La Gérance

TRANSAXIO ALSACE LORRAINE

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 57 rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE
823 748 215 RCS MULHOUSE

AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET CHANGEMENT DE DIRIGEANT

L'AGE réunie le 23/08/2023 a :
- décidé de remplacer l'objet social par « Les activités de transaction portant sur les fonds de commerce, les titres de sociétés commerciales ou civiles, les immeubles bâtis ou non bâtis » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- pris acte de la démission de M. Julien BEAUTE de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis
Le Président

BSH COURTAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Porté à 1 781 831 euros
Par l'effet de la fusion visée ci-après
Siège social : 28 rue Kléber 68800 THANN
922 319 587 RCS MULHOUSE

AVIS DE FUSION ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un procès-verbal en date du 14 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société BSH COURTAGE a :
- Décidé de diviser la valeur nominale des parts sociales par 2, de sorte que le capital social de 1000 euros divisé en 1 000 parts sociales de 1 euro soit désormais divisé en 2 000 parts sociales de 0,50 euros de valeur nominale ;
- Approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 23 mai 2023, aux termes duquel la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES, société à responsabilité limitée au capital de 510.000 euros, dont le siège social est à THANN (68800), 28 rue Kléber immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 428962518 a fait apport, à titre de fusion, à la société BSH COURTAGE de la totalité de son actif évalué à 2 167 670 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 386 839 euros, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 1780 831 euros, - Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 1 780 831 euros pour le porter de 1 000 euros à 1 781 831 euros, par la création de 3 561 662 parts nouvelles de 0,50 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES à raison de 1 780 831 de la société BSH COURTAGE contre 75 parts sociales de la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES. La fusion est devenue définitive le 14 août 2023 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES en date du 14 août 2023 et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société BSH COURTAGE en date du 14 août 2023, la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion. La fusion a un effet rétroactif au 1er janvier 2023, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES depuis le 1er janvier 2023 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société BSH COURTAGE et considérées comme accomplies par la société BSH COURTAGE depuis le 1er janvier 2023. Les articles 7 et 8 des statuts relatifs au capital social et aux parts sociales ont été modifiés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros). Il est divisé en 1 000 parts de 1 euros chacune, entièrement libérées. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à un million sept cent quatre-vingt-un mille huit cent trente et un euros (1 781 831 euros). Il est divisé en 3 563 662 parts de 0,50 euros chacune, entièrement libérées.
Pour avis La Gérance

SCI LA DOLLER

Société Civile Immobilière au capital de 100 Euros
13 rue de Rixheim 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 911 895 670

Transfert du siège social

Le 30 Juin 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 32 rue Louis Abel - 68100 MULHOUSE.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.

LECHTERWAND

Société civile au capital de 44.400 €
Siège social : 5 rue d'Illfurth 68200 MULHOUSE
483 187 738 RCS MULHOUSE

Démission de Co-Gérant

Aux termes d'une délibération en date du 25/07/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Henri STUCKERT de son poste de Co-Gérant avec effet à compter du même jour. Il n'a pas été remplacé.
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

SCI LES PAQUERETTES

Au Capital de 96 042,88 €
5 Rue de la Gare 68890 MEYENHEIM

Transfert du siège social

Le 1/08/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 4 Rue d'Ensisheim 68740 HIRTZFELDEN.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

LYDA

Société civile au capital de 1.500 €
Siège social : 5 rue d'Illfurth 68200 MULHOUSE
798 592 432 RCS MULHOUSE

Démission de Co-Gérant

Aux termes d'une délibération en date du 25/07/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Françoise STUCKERT de son poste de Co-Gérant avec effet à compter du même jour. Elle n'a pas été remplacée. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

KPMG
Avocats

CHNEEBERGER TECHNIQUE LINÉAIRE

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : 62 rue Jacques Mugnier 68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 805 044 872

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2023, l'associée unique a nommé, à compter du 1er août 2023 : Monsieur Daniel TOBIAS, demeurant Bachstrasse 22 – 4628 WOLFVIL (Suisse), en qualité de co-gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Stefan PULVER, démissionnaire à compter de cette même date.
Pour avis La Gérance

Modification des dirigeants

Suivant décision en date du 20 juillet 2023, l'assemblée générale constate la démission de M. Karim RATNI de ses fonctions de co-gérant de la SARL DK DISTRIBUTION. L'article 14 « GERANCE » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.
Pour avis

S.A.R.L DK DISTRIBUTION

S.A.R.L au capital de 2.000,00 euros
Siège social : 17 Rue Wilson 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 898 402 292

Modification des dirigeants

Suivant décision en date du 20 juillet 2023, l'assemblée générale constate la démission de M. Karim RATNI de ses fonctions de co-gérant de la SARL DK DISTRIBUTION. L'article 14 « GERANCE » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.
Pour avis

SCI MOJO

au capital de 1000 €
24 Avenue de Bâle à 68300 ST LOUIS (ancien siège)
RCS MULHOUSE 908 167 992

Transfert du siège social

Selon PV du 31.07.2023, les associés ont décidé de transférer le siège social au Château de la mer, 1, Avenue Francis Tonner à 06150 CANNES. Radiation au RCS de Cannes.

WELEDA

LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, DIETETIQUES ET COSMETIQUES
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 3 400 000 euros
Siège social : 9 Rue Eugène Jung 68330 Huningue
945 850 246 RCS Mulhouse

CR INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 - euros
Siège social : 41 rue de la Couronne 68400 Riedisheim
RCS MULHOUSE 830 890 828

Non dissolution

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 août 2023, il résulte que : L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS : Mulhouse.

SCI LES PAQUERETTES

Au Capital de 96 042,88 €
5 Rue de la Gare 68890 MEYENHEIM

Transfert du siège social

Le 1/08/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 4 Rue d'Ensisheim 68740 HIRTZFELDEN.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

EARL UHL-BRUPPACHER

20 rue de Colmar 68970 ILLHAEUSERN
au capital de 60 700 €
RCS Colmar 381 226 471

Les associés ont au 12.06.2023 nommé gérante Mme UHL née ANTONY GÉRALDINE 18 rue de Colmar 68970 ILLHAEUSERN.

SCP Claude BAUER & Pascal MENDEL
et David BAUER
Notaires associés
23 rue du Périgord
68270 WITTENHEIM

SCI TFL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CERNAY (68700) Avenue d'Alsace
CAPITAL : 1.000,00 EUR
RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte reçu par Maître David BAUER, notaire à WITTENHEIM (68270), le 25 août 2023, il a été constaté : - la cession de l'intégralité des parts sociales détenues par Monsieur Thierry FADY au profit de la SAS VINZ immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 751125394, - la démission et le quitus de Monsieur Thierry FADY, - la nomination de Monsieur Vincent CUNTZMANN aux fonctions de gérant de la société SCI TFL. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence. - le transfert du siège social de la société à CERNAY (68700) Avenue d'Alsace. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour insertion
Le notaire

SCM MENAGER LEYENDECKER SUTTER

Nouvellement dénommée SCM Bonbonnière Société civile de moyens au capital de 200 €
Siège social : 7 rue de la Bonbonnière 68100 MULHOUSE
510 250 152 RCS MULHOUSE

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28/06/2023, il résulte notamment :
- la modification de la dénomination sociale et la modification corrélative des statuts avec effet au 01/07/2023.
Ancienne mention : la dénomination sociale de la Société est : SOCIETE CIVILE DE MOYENS MENAGER-LEYENDECKER-SUTTER
Nouvelle mention : la dénomination sociale de la Société est : SOCIETE CIVILE DE MOYENS Bonbonnière »
- la démission du Docteur Jean-Luc MENAGER de ses fonctions de Cogérant avec effet au 01/07/2023.
- la nomination du Docteur Chadri AFIF, demeurant 43 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE, et du Docteur Laura KUENTZ, demeurant 6 rue Jules Wolfelf 68000 COLMAR, en qualité de nouveaux cogérants, à compter du 01/07/2023, et ce pour une durée indéterminée.
Pour avis

SELAS PHARMACIE DELMOTTE

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée au capital de 1.400.000 Euros ramené à 88.100 Euros
47 Avenue de MULHOUSE 68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 834 920 191

Aux termes d'une décision en date du 16 Août 2023, la Présidence de la Société a constaté la réalisation des conditions suspensives aux opérations juridiques décidées aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société en date du 4 Juillet 2023 et en conséquence a constaté la réalisation définitive, avec effet en date du 16 Août 2023 :
- de la réduction du capital social d'une somme de 1.311.900 Euros pour le ramener de 1.400.000 Euros à 88.100 Euros, par voie de rachat des 131.190 actions de 10 Euros de valeur nominale chacune, en vue de leur annulation. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.
Pour avis, la Présidence

JARDINERIE DE L'ILL

Société à responsabilité limitée au capital de 216 000 euros
Siège social : Rue de Ballersdorf 68130 CARSPACH
424 844 868 RCS MULHOUSE

Modification du capital

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 juin 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 31 juillet 2023, le capital social a été réduit d'une somme de 30 120 euros, pour être ramené de 216 000 euros à 185 880 euros par rachat et annulation de 1 004 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

MODIFICATION suite

SAS INNOVATION TECHNOLOGY BEVERAGE

SAS au capital de 1 000,-€
6C rue de l'orge
68124 WINTZENHEIM
RCS COLMAR TJ 812 810 414

Transfert du siège social

L'Assemblée générale extraordinaire du 13 février 2023 a décidé de transférer le siège social du 6c rue de l'orge - 68920 WINTZENHEIM au 8 Avenue Communale Parc d'activité de l'Ill - 68890 REGUISHEIM à compter de l'assemblée. Les dépôts légaux seront effectués au RCS de COLMAR.

AMONETA DIAGNOSTICS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 147 023 euros
Siège Social : 17 rue du Fort
68330 HUNINGUE
RCS MULHOUSE 799 960 034

Directeur Général

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 27/07/2023, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général de la Société à compter du 27 juillet 2023 et pour une durée indéterminée Madame Stéphanie BOUTILLIER, demeurant au 43 rue Geiler 67000 STRASBOURG.
Mention sera faite au RCS MULHOUSE.
Pour avis, Le Président

RADIATION

NOVAAK SAS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 7 avenue Foch
68100 MULHOUSE
Siège de liquidation : 7 avenue Foch
68100 MULHOUSE
901 231 860 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 10 juillet 2023 au 7 avenue Foch 68100 MULHOUSE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Inès AQUINI, demeurant 10 rue Sargent Leyat 68530 BUHL, de son mandat de liquidateur. Lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur

REALIS

SCI AU CAPITAL DE 2 000 EUROS
SISE AU 50 ROUTE DE COLMAR
68040 INGERSHEIM
RCS COLMAR 878 243 518

Dissolution

Le 30 juillet 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juillet 2023. Monsieur Salvatore GRILLO demeurant 50 route de Colmar 68040 INGERSHEIM, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 50 route de Colmar 68040 INGERSHEIM.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI / Tribunal de Commerce de COLMAR.
Mention sera faite au RCS COLMAR.

SCI CHARLOU

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 200 €
Siège social : 6 Rue de Zillisheim
68440 BRUEBACH
824 763 742 RCS MULHOUSE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19.06.2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Marie WINTENBERGER, demeurant 6 Rue de Zillisheim 68440 BRUEBACH.
Le siège de la liquidation est fixé 6 Rue de Zillisheim 68440 BRUEBACH.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

SCI KERN-SATO

au Capital de 100 €
9 Rue de l' Hôtel de Ville
68600 NEUF BRISACH
792 249 062 RCS COLMAR

Dissolution

Le 30 Juin 2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30.06.2023. M. Alain KERN demeurant 1 Milliteler Erlen Weg 68000 COLMAR, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 9 Rue de l'Hôtel de Ville 68600 NEUF BRISACH.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar.
Mention sera faite au RCS Colmar..

PROP'AUTOP

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social : 24 route de
Froeningue - 68720 HOCHSTATT
488 587 593 RCS MULHOUSE

Dissolution

Aux termes du procès-verbal des décisions de la collectivité des associés en date du 08/04/2023, il a été décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation à compter de la clôture de l'exercice, soit le 30/06/2023.
La collectivité des associés a nommé comme Liquidateur M. David DORE demeurant 109 rue Principale à 68720 FROENINGEN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 24 route de Froeningue - 68720 HOCHSTATT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation et mention seront effectués au RCS de MULHOUSE.

SAINT FRANCOIS JOSEPH

SARL au capital de 7.622,45 €
Siège : 2 Rue de l'Aérodrome
68170 RIXHEIM
410 224 224 RCS MULHOUSE

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2023, la société BE TRADING société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 €, ayant son siège social 2, Rue de l'Aérodrome à 68170 RIXHEIM, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le n° 793 959 073, a, en sa qualité d'associée unique de la société SAINT FRANCOIS JOSEPH, prononcé la dissolution sans liquidation de ladite société dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil.
Les créanciers de la société SAINT FRANCOIS JOSEPH peuvent former opposition à la dissolution dans les Trente (30) jours de la présente publication devant la chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE. Le dépôt légal sera effectué au greffe du RCS de MULHOUSE.

CMCM

SAS en liquidation
Au capital de 12 400 €
Siège de liquidation : 22 rue des
Merles 68280 ANDOLSHEIM
RCS COLMAR 880 712 500

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30.11.2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.11.2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Mme Carla CORREIA DE MATOS, demeurant 22 rue des Merles 68280 ANDOLSHEIM, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 22 rue des Merles 68280 ANDOLSHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de COLMAR.
Pour avis

SCEA SCHUELLER JEAN-MARC

En dissolution
Société civile d'Exploitation Agricole
au Capital de 1 000 €
14, rue du Haguenue
68420 HÜSSEREN LES CHATEAUX
RCS : COLMAR TI 524 012 770

Clôture de liquidation

L'assemblée générale en date du 31 décembre 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Marc SCHUELLER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de l'exécution de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés en annexe au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR
La radiation sera demandée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR
Le Liquidateur.

SCI SIMARLU

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 186 557,- €
2 chemin du Pèternit
68500 GUEBWILLER
RCS COLMAR 751 121 112

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30.06.2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Jacques HUPPEL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de l'exécution de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés en annexe au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR
La radiation sera demandée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR

PIMPRENELLE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 3 000 euros
Siège : 4 rue de Rouffach
68500 ISSENHEIM
RCS COLMAR 479 643 975

L'Assemblée Générale du 1er juillet 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 mai 2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis.

OCEA Société d'Avocats

Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métaireie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde à 68300 ST LOUIS

LA LIBERTE

SAS au capital de 1000 €
11 rue de la Liberté
68510 SIERENTZ
RCS MULHOUSE 912 039 831

Dissolution

Le 05.07.2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01.07.2023. M Raoul Maximilian BOMBIS demeurant Leutschensstrasse 43 à 8807 Freienbach (Suisse), a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 11 rue de la Liberté à 68510 SIERENTZ.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du RCS de Mulhouse.
Mention sera faite au RCS Mulhouse.

SARL 4SLK

Au capital de 6 000 €
Siège social :
10 rue de THIERNBACH
68700 WATTWILLER
RCS MULHOUSE 852723147

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2022 la collectivité des associés a :
- Approuvé les comptes définitifs de la liquidation
- Donné quitus au Liquidateur Monsieur FERNANDES DE AZEVEDO Gaspar demeurant à WATTWILLER 68700 au 10 rue de THIERNBACH pour sa gestion et le décharge de son mandat
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée et sa radiation au RCS de MULHOUSE (68)
Pour avis et mention, Le Liquidateur

LENYS CONSEILS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 1 000 Euros
7D Rue des Bonnes Gens
68000 COLMAR
RCS COLMAR 831 038 799

Par décisions en date du 17 Juillet 2023, l'Associé Unique, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur, Monsieur Guillaume LENYS, demeurant 7D Rue des Bonnes Gens à COLMAR (68000), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, savoir : 7D Rue des Bonnes Gens à COLMAR (68000), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de COLMAR.
Pour avis, Le Liquidateur

HEINRICH ET BSH ASSOCIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 510 000 euros
Siège social : 28 rue Kleber
68800 THANN
428 962 518 RCS MULHOUSE

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 août 2023, les associés de la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES ont approuvé le traité établi sous signature privée en date du 27 juin 2023, et portant fusion par absorption de leur Société par la société BSH COURTAGE, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 28 rue Kleber 68800 THANN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 922 319 587 RCS MULHOUSE. L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société BSH COURTAGE et les parts créées en augmentation de son capital par la société BSH COURTAGE étant directement et individuellement remises aux associés de la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES, à raison de 1 780 831 parts sociales de la société BSH COURTAGE pour 75 parts sociales de la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société BSH COURTAGE, en date du 14 août 2023, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société HEINRICH ET BSH ASSOCIES sont devenues effectives à cette date. Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
Pour avis Le liquidateur

SCI MARCOL

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 274 408,23 euros
Siège social : 32 rue Victor Schoelcher
- Parc des Collines 68200 MULHOUSE
Siège de liquidation : 32 rue Victor Schoelcher - Parc des Collines
68200 MULHOUSE
399 665 736 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 23.08.2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Marc LESAGE, demeurant 2 rue de l'Argonne, 68100 MULHOUSE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet 31.01.2023, date de clôture du compte définitif de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

OCEA Société d'Avocats

Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métaireie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST-LOUIS

TELE ELECTRO RHIN

SARL au capital de 10000 €
27 rue du Sal de Gaulle
68490 OTTMARSHEIM
RCS MULHOUSE 317 120 681

Clôture de liquidation

Selon PV d'AGE du 31.07.2023, les associés ont constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 30.06.2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du RCS de Mulhouse. Pour Avis

FEMS360

Société d'Expertise Comptable
Haguenau - Issenhausen

HOLDING LE COLIBRI

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
14, rue des Charrons
68280 SUNDHOFFEN
R.C.S. COLMAR 842 854 440

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2023 :
Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2023 et sa mise en liquidation.
L'associé unique, Sébastien PACAUD, demeurant 14 rue des Charrons 68280 SUNDHOFFEN exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 14 rue des Charrons 68280 SUNDHOFFEN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de Colmar.
Pour avis,

SCI WURTZ MCS

société civile au capital de 1 000 €
68130 ALTKIRCH
10 rue Charles de Gaulle
Rcs de Mulhouse 479039133

Clôture de liquidation

Lors de l'AGE, réunie le 15-08-2023 au siège social, les associés ont décidé :
- d'approuver l'ensemble des opérations de liquidation de la société au 31-07-2023 et le compte définitif qui en résulte
- de donner quitus de la gestion et décharge du mandat du liquidateur
- de prononcer la clôture de la liquidation
Les dépôts prévus par la loi seront effectués au Tribunal Judiciaire et mention sera faite au Rcs de Mulhouse

TRANSFORMATION

S.A.R.L. « GRANDS VINS PIERRE HENRI »

Société à responsabilité limitée
au capital de 9.000 euros
Siège social : 16 rue du Rhin
68280 LOGELHEIM
RCS COLMAR 509 186 078

Suivant délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a décidé à compter du même jour : de transformer la société en société anonyme simplifiée sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régira désormais la société. L'objet de la société, son siège, la date de son exercice social demeurent inchangés. Cette transformation rend nécessaire la publication de la mention suivante : Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée à compter de cette date par M. Pierre-Henri LITOT en qualité de Président, demeurant, 16 rue du Rhin LOGELHEIM (68280), et nommé pour une durée indéterminée. A été désigné en qualité de directeur général Monsieur Maurice LITOT, demeurant, 1 allée de la Source OFFEMONT (90300), et nommé pour une durée indéterminée. A été désigné en qualité de directeur général Monsieur Joffrey LITOT, demeurant, 31 Faubourg de Lyon BELFORT (90000), et nommé pour une durée indéterminée. Mention sera faite au RCS de Colmar.
Le Gérant

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

KRONOSOL SARL 15

Devenue KRONOSOL 15
Société à responsabilité limitée
Transformée en Société par actions
simplifiée au capital de 1 euro
Siège social : 9 Croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
RCS de MULHOUSE - 813 802 410

TRANSFORMATION

Par décision du 12.07.2023, l'associé unique a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 12.07.2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Dénomination sociale :
-Ancienne mention : KRONOSOL SARL 15
-Nouvelle mention : KRONOSOL 15 Capital
-Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme d'un euro. Il est composé d'une part d'un euro.
-Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme d'un euro. Il est composé d'une action d'un euro.
Forme
-Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
-Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
-Ancienne mention :
Co-Gérants : Alexander ARCACHE, Frank BOHNE
-Nouvelle mention :
Président : Kronos Solar Projects France UG, siège social Widenmayerstrasse 16 - 80538 MUNICH, Tribunal cantonal de Munich, numéro HRB 221444
Directeurs Généraux : Monsieur Etienne TRICHARD demeurant 14 Avenue du Médoc - 33127 MARTIGNAS SUR JALLE, et Monsieur Frank BOHNE demeurant Möschenfeld 7 - 85630 GRASBRUNN (Allemagne)
Mentions complémentaires :
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : La cession des actions est libre ;
Mention sera faite au RCS de Mulhouse
Pour avis

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

AU FOUR A BOIS LA MESANGERE SCHMITT

Société à responsabilité limitée
Transformée en société par actions
simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 88 avenue du Général de Gaulle - 68000 COLMAR
RCS COLMAR - 397 740 317

Transformation

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10.07.2023, la collectivité des associés a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 10.07.2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital
-Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 10 000 euros. Il est composé de 500 parts de 20 euros chacune.
-Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 10 000 euros. Il est composé de 500 actions de 20 euros chacune.
Forme
-Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
-Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
-Ancienne mention :
Gérance : Vincent SCHMITT
-Nouvelle mention :
Président : Vincent SCHMITT demeurant 11 rue des Contonnades - 68124 WINTZENHEIM
Directeur Général : Daniella SCHMITT demeurant demeurant 11 rue des Contonnades - 68124 WINTZENHEIM
Mentions complémentaires :
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : les actions ne peuvent pas être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Mention sera faite au RCS de Colmar
Pour avis

ASSOCIATIONS

Alcool Abstinence Sundgau
siège 6 rue de Bisel
68640 FELDBACH

Dissolution d'Association

Par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 18/02/2023, il a été décidé de dissoudre l'association Alcool Abstinence Sundgau. Ont été nommés liquidateurs Madame Mizza Sylviane née Riff 5 rue de Brittingen 68130 Altkirch et monsieur Jean-Pierre Flota 22 rue principale Oberdorf.
Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès des liquidateurs désignés avant l'expiration d'une année à compter de la présente publication de la dissolution.

EST HORTICOLE

Association loi 1^{er} juillet 1901
28 rue des Chênes
88700 ROVILLE AUX CHENES
SIRET : 353 126 865 00032
Déclarée à la Préfecture sous le numéro W543004082

PLANETE LEGUMES

Association de droit local
(Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle)
Catégorie juridique : 9260
11 rue Jean Mermoz 68127 SAINTE CROIX EN PLAINE
SIRET : 490 537 065 00016

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

L'association EST HORTICOLE a pour objet l'animation de la filière horticole, la mise en place d'expérimentations, les appuis techniques et technico-économiques, la communication, la promotion et la valorisation de production horticole ainsi que la formation.
L'association PLANETE LEGUMES a pour missions essentielles De mener des travaux d'expérimentations en culture légumière dans le nord-est de la France, de conseiller les adhérents producteurs de légumes par la mise au point et la diffusion des connaissances techniques, d'être l'interlocuteur technique des producteurs de légumes du nord-est de la France, d'être à l'écoute et d'apporter des solutions aux préoccupations de ses adhérents et de tenir compte des problématiques de la filière et de la société (de la graine aux consommateurs).
Dans le cadre de sa restructuration, l'association EST HORTICOLE ferait apport de la branche autonome et complète d'activité relevant du secteur géographique du Grand Est comprenant non seulement tous les éléments incorporels mais également tous les éléments d'actif et de passif s'y rapportant, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de l'apport.
Par convention sous seing privé en date du 28 juin 2023, un projet d'apport partiel d'actif a été établi sous la condition suspensive de son approbation par les assemblées générales extraordinaires des deux associations y participant, celles-ci devant se tenir au plus tard le 31 octobre 2023.
Les organes délibérants de chacune des structures ont décidé que le montant de l'actif net apporté soit évalué à la valeur nette comptable, sur la base des comptes de l'association EST HORTICOLE arrêtés en date du 31 décembre 2022. Ainsi, l'actif apporté de la branche complète et autonome d'activité s'établit à 1 677 954,36 € pour un passif de 1 047 766,62 € soit un actif net de 630 187,74 €. L'actif net est susceptible d'être constitué en tout ou partie par des ressources affectées par des tiers financiers à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard. L'association PLANETE LEGUMES s'oblige à les accomplir et les exécuter.
Les créanciers concernés par l'opération, et dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à l'apport dans le délai de 30 jours auprès du Tribunal de Grande Instance. L'apport partiel d'actif prendra juridiquement effet à l'issue de la dernière des assemblées générales appelée à se prononcer sur l'approbation de l'apport.
Pour avis,
Les Présidents des associations « PLANETE LEGUMES » et « EST HORTICOLE. »

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

Registre des associations

Il a été inscrit le 28/08/2023 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE N°AMALIA : A2023MUL001974
L'association : JägerWiggsserKickka.
Ayant son siège : 50 rue de l'Au 68128 ROSENAU. Les statuts ont été adoptés le : 21/05/2023. L'association a pour objet : Pérenniser la tradition de carnaval. La direction se compose de : Président : M. PRI NET Théo. Trésorier : Mme WIEDERKEHR Charline. Secrétaire : Mme PREVOIT Chloé. Vice-Présidente : Mme TORDERO Darina. Trésorière adjointe : Mme PRINET Doris. Secrétaire adjointe : Mme GUIDEMANN Célia.

Dernier délai de réception
des Annonces Légales
Mardi 16 h
Merci

